

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 6 Février 2024

Non, nous ne participerons pas à la réunion prévue aujourd'hui avec les élus

L'objectif de la rencontre annoncée ce matin dans les médias, entre les forces vives et les élus, sème le doute au sein de notre mouvement. **Alors que nos démarches ont été sincères dans la volonté d'intégrer les élus, nous nous interrogeons aujourd'hui sur leurs véritables intentions.** Par conséquent, nous nous réservons le droit de ne pas répondre à cette invitation, jusqu'à ce que l'objectif de cette rencontre soit clarifiée par les élus.

Nous rappelons que Mayotte vit une crise sécuritaire insoutenable rendant la vie impossible sur le territoire. Tous les jours, des migrants arrivent sur cette minuscule île, exerçant une pression immense. À l'origine du mouvement social qui a débuté le lundi 22 janvier, les forces vives estiment que résoudre le problème migratoire et son pendant insécuritaire est un préalable indispensable avant de pouvoir aborder tout autre sujet.

Voici les points :

1) Fin de l'apartheid réglementaire et juridique appliqué à Mayotte. Par exemple, les lois applicables uniquement à Mayotte, comme le titre de séjour territorialisé.

2) L'état d'urgence sécuritaire. La sécurité est une mission régalienne qui doit être assurée avec efficacité, et non seulement par le biais de moyens. Il doit être possible de circuler en tout point du territoire, à tout moment, sans aucune menace. Nous exigeons une obligation de résultat.

3) Interdiction des camps de migrants à Mayotte. Ils doivent être systématiquement démantelés. Les résidents qui ne sont pas autorisés à rester légalement sur l'île doivent la quitter, tandis que ceux qui en ont le droit doivent pouvoir circuler sur l'ensemble du territoire national.

Si nous sommes arrivés à cette situation critique c'est parce que Mayotte a toujours été administrée par des lois injustes, différentes de celles appliquées sur le reste du territoire national. Ce mouvement n'a rien à voir avec un mouvement contre des migrants, dont nous reconnaissons les difficultés.

Nous défendons l'équité législative pour tous les résidents de l'île, par l'alignement des pratiques juridiques de Mayotte avec celles de la France métropolitaine.

Les forces vives de Mayotte